

M E S S A G E D U P R É S I D E N T



Élu le mois dernier suite à la décision de Jean-Claude EBRARD de ne pas solliciter un nouveau mandat, je vous assure que le CNETh va poursuivre les actions entreprises.

Notre syndicat va continuer à apporter la preuve du service médical rendu par les cures thermales, en soutenant les études sélectionnées par le conseil scientifique de l'Afreth. Après la publication de l'étude "STOP-TAG" sur les troubles d'anxiété généralisée dont les résultats ont démontré la supériorité de l'efficacité de la cure thermale par rapport au traitement à la paroxétine, la prochaine publication d'une étude "THERMARTHROSE" permettra de mesurer l'apport des cures thermales dans la prise en charge de l'arthrose, pathologie qui concerne près de la moitié des curistes.

Grâce à ces travaux, le thermalisme veut démontrer son apport thérapeutique pour un certain nombre de maladies. Il veut aussi s'investir dans le domaine de la prévention et délivrer aux curistes qui fréquentent ces centres une véritable éducation thérapeutique en réfléchissant à de nouvelles prises en charge. Enfin, en cette période de crise, où les déficits de l'Assurance Maladie sont importants, il veut démontrer qu'il participe à la réduction des dépenses de santé, selon ses moyens, en favorisant une diminution des prescriptions de médicaments, ainsi qu'une diminution de la consommation médicale (consultations, hospitalisation...).

Le thermalisme veut être reconnu comme un acteur de soins efficace et incontournable.

Thierry Dubois
Président du CNETh



Conseil National des
Exploitants Thermaux

Le CNETh à la UNE

Lors de son Assemblée Générale du 9 juin 2009, le Conseil National des Exploitants thermaux a élu **Thierry Dubois comme Président**, succédant ainsi à Jean-Claude Ebrard. Président du Directoire des Thermes de Saujon (Charente-Maritime), il est le second président du CNETh depuis sa création en 2002.

Lors de la même Assemblée Générale, Michel Guérard et Jean-Louis Bérot ont été réélus Vice-présidents du CNETh.

Thermalisme Repères

En 2008, **492 331** curistes, assurés sociaux, ont été accueillis dans les **105** stations thermales françaises qui leur ont délivré **8,8 millions** journées de soins.

ACTU Recherche thermale

L'Association Française pour la Recherche Thermale (AFRETH) doit prochainement rendre public les résultats de l'étude "THERMARTHROSE" visant à démontrer les effets de la cure thermale dans le traitement de la gonarthrose (arthrose du genou), comparés à ceux du traitement habituel. Réalisée dans 3 sites thermaux sur 462 patients, l'étude doit révéler des éléments scientifiques concluants sur la supériorité de la cure thermale.

En 2008, la publication des résultats de l'étude STOP-TAG (comparant les effets de la cure thermale à ceux d'un médicament de référence dans le traitement des troubles anxieux) avait déjà connu un grand retentissement et avait été présentée dans divers congrès scientifiques. Plusieurs autres études, validées par le conseil scientifique de l'AFRETH, sont en cours de réalisation. Bien que leur mise en œuvre s'inscrive dans la durée en raison des protocoles rigoureux établis, ces travaux sont en voie de consacrer le thermalisme comme une médecine naturelle efficace.





Initiative Santé

Argelès-Gazost : une prise en charge originale du lymphoedème

La station d'Argelès-Gazost a élaboré un protocole médical innovant de prise en charge des lymphoedèmes permettant de constater d'excellents résultats thérapeutiques.



Therms d'Argelès-Gazost

Le lymphoedème est un dysfonctionnement du système lymphatique provoquant une augmentation de volume aux bras et aux jambes. Il concerne par exemple 25 à 30 % des personnes opérées du cancer du sein.

Les therms d'Argelès-Gazost accueillent chaque année près de 300 curistes qui en souffrent. Ses eaux chloro-sulfurées-sodiques favorisent l'action anti-inflammatoire et la diminution des symptômes douloureux.

Une thérapie innovante

La prise en charge du lymphoedème est complexe. La station a donc développé une thérapie innovante autour de trois axes :

Le traitement thermal, basé sur des techniques de balnéothérapie confirmées, les patients étant à chaque étape suivis par des médecins phlébologues.

Le traitement physique, adapté par les kinésithérapeutes de la station à partir des soins thermaux.

L'éducation thérapeutique. Un protocole a été mis en place basé sur l'information et la prévention. Il vise à donner aux patients une meilleure connaissance de leur pathologie afin de pérenniser les résultats des soins reçus. Des ateliers thématiques sont organisés, dirigés par les kinésithérapeutes. Les patients y apprennent les gestes de soins.

Les équipes de la station coopèrent également avec les fabricants de matériels pour développer de nouveaux dispositifs de soins.

Un rapprochement avec les CHU

Les therms d'Argelès-Gazost améliorent constamment la formation et la prise en charge du patient, notamment autour des programmes d'éducation thérapeutique, en coopération avec des médecins spécialisés.

De plus, le protocole établi a été précisé en coopération avec le CHU de Montpellier. Les kinésithérapeutes d'Argelès-Gazost ont ainsi pu affiner leurs soins de massage.

Des résultats thérapeutiques prometteurs

Les observations menées depuis dix ans par les médecins confirment les effets bénéfiques du protocole développé. Le suivi effectué par le corps médical indique que dans plus de 50 % des cas, les très bons résultats subsistent six mois après la cure : notamment sur la douleur, le volume du lymphoedème et la mobilité des membres. Un programme d'évaluation scientifique, permettant de déterminer avec précision les bienfaits de cette thérapie, doit bientôt être initié.

Le thermalisme fait son blog

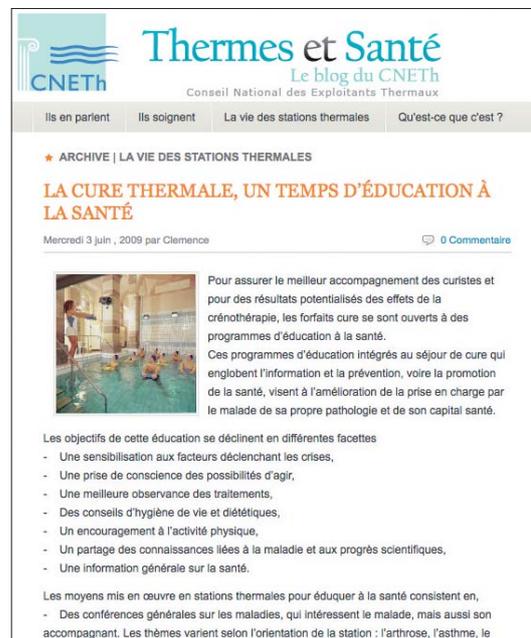
Le printemps 2009 a vu apparaître le tout nouveau blog du CNETH. En effet, depuis la fin du mois d'avril, des "billets" illustrent à intervalles réguliers l'actualité du thermalisme. Ce blog peut être consulté à l'adresse suivante www.thermes-sante.com



Avec ce nouvel outil, le CNETH cherche à informer par des interviews, des photos, des vidéos, tout type de public, et à améliorer la connaissance des atouts de cette médecine.

A travers ce blog, le thermalisme entend faire découvrir la réalité quotidienne des cures thermales. Cet espace est également un lieu de dialogue et d'échange, de partage.

Il donne la parole aux curistes, aux médecins et aux professionnels du thermalisme mais donne également la possibilité aux internautes de poster des commentaires afin de permettre un échange.





Un autre Regard

Entretien avec le Docteur Philippe Tauveron

Président de l'Association Française de Lutte Anti-Rhumatismale (AFLAR)



L'Association Française de Lutte Anti-Rhumatismale (AFLAR) réunit des malades et des médecins autour de l'ambition d'aider les patients à vivre leur vie en oubliant leur rhumatisme. Elle mène depuis plus de 80 ans des actions d'information et d'écoute des patients. Elle est la seule association reconnue d'utilité publique traitant de l'ensemble des rhumatismes.

Repères

- 20 % de la société française souffre de rhumatismes
- C'est le 1^{er} premier motif de consultation chez le généraliste
- 10 millions de Français ont de l'arthrose

Une volonté de développer les pratiques communes

Les liens entre l'AFLAR voire plus généralement les rhumatologues et les acteurs du thermalisme sont encore peu développés. Il est absolument nécessaire d'y remédier. De nouvelles perspectives s'ouvrent en effet. Le thermalisme s'est résolument engagé en faveur de la recherche scientifique sur les effets thérapeutiques des soins thermaux. Ce travail capital a été particulièrement bien accueilli par les associations de patients. Il doit maintenant être approfondi. Nous y sommes disposés.

Notre profession attend beaucoup des prochaines études qui doivent être publiées sur l'efficacité du thermalisme. Elles seront des outils précieux pour convaincre pouvoirs publics, organismes de santé, médecins et patients de l'utilité des cures thermales. Il y a là un projet commun à mener entre les acteurs du thermalisme et les médecins rhumatologues. Les possibilités de coopération entre les associations de patients et la profession thermale sont nombreuses. De nombreux médecins connaissent mal le thermalisme. Un effort important d'information doit être entrepris. Il commence par une pédagogie sur les effets bénéfiques des cures thermales. D'autres aspects de prise en charge pourraient être envisagés en particulier l'éducation thérapeutique des arthrosiques.

Une confiance dans l'efficacité des soins thermaux

De notre point de vue, la cure thermale de trois semaines est un relais efficace de la prise en charge du patient par son rhumatologue ou médecin de ville. Elle permet aux médecins de faire progresser le patient dans la compréhension de sa maladie, des soins nécessaires et des exercices ou recommandations auxquels il peut s'astreindre pour prolonger les effets de la cure.

Il faut, par ailleurs, rappeler que les soins thermaux, seule partie de la cure prise en charge par la sécurité sociale, ne sont en eux-mêmes pas coûteux. Les solutions apportées par la cure peuvent également se traduire par une diminution de la consommation de certains médicaments, qui peuvent être très chers, par exemple des anti-inflammatoires dans le cas des pathologies rhumatismales. Nous avons également constaté une diminution des consultations superflues de médecins. Au final, la balance est extrêmement positive. Le confort du patient-curiste s'en trouve amélioré.

3 questions à...

Christian-François Roques,
Président du Conseil scientifique
de l'Association Française pour
la Recherche Thermale (AFRETH)



Au-delà des études en cours, quels sont les défis de la recherche thermale ?

■ L'AFRETH a montré qu'on peut, en thermalisme, faire du travail de recherche clinique de bonne qualité : les essais cliniques randomisés, contrôlés, réalisés le démontrent. L'approche médico-économique est l'autre défi ; elle est complexe ; la méthodologie est discutée ; elle n'aborde qu'une partie de la dimension économique. L'AFRETH examine de manière exhaustive cet aspect du problème qui est fondamental, en particulier, pour les orientations où l'enrôlement des patients s'avère difficile.

En 2008, la profession thermale publiait son Livre Blanc sur l'avenir du thermalisme, comment l'AFRETH s'inscrit-elle dans cette démarche ?

■ L'AFRETH accompagne, pas à pas, cette démarche à travers essentiellement des études de faisabilité qui sont indispensables pour valider la qualité comme la pertinence des procédures mises en place : dans le domaine de la gériatrie, de la prévention, de l'éducation thérapeutique de telles actions sont en cours. L'AFRETH doit aussi accompagner la mise au point de nouveaux formats de cure destinés à mieux répondre aux besoins des patients, sur le plan médical et sur le plan sociétal ; la cure ne doit pas être l'apanage de personnes inactives.

En quoi la cure thermale est-elle un atout dans le traitement des maladies chroniques ?

■ La cure contribue, par les soins thermaux, à améliorer la douleur, la fonction, la qualité de vie, à réduire la consommation de biens de santé. La cure apporte aussi du temps, un espace, des compétences pour la mise en œuvre de mesures de prévention, d'éducation, de réadaptation notamment ; l'activité physique adaptée, la nutrition y ont une place éminente. La présence de malades similaires en grand nombre dans les établissements thermaux est un atout qu'il faut savoir utiliser.

REGARDS D'EUROPE



Le thermalisme à l'heure lusophone

Avec 38 établissements thermaux, le Portugal se place en cinquième position dans le classement européen du thermalisme, après l'Allemagne, l'Italie, la France et l'Espagne. La plupart de ces établissements se situent dans le nord et le centre du pays, régions concentrant la majorité des sources thermales portugaises. Située à l'extrême Nord du Portugal, la région de "Alto Tâmega" est l'une des régions les plus réputées dans le pays pour ses centres de villégiature et de cures.

Le système médical thermal

Construits principalement pendant l'âge d'or du thermalisme, entre la fin du 19^{ème} siècle et le début du 20^{ème} siècle, les établissements thermaux portugais sont essentiellement orientés vers 3 indications :

- La rhumatologie et les troubles ostéo-articulaires (50% des cures)
- Les maladies des voies respiratoires et affections ORL (23%),
- Les maladies de l'appareil digestif (12%)

Au Portugal, la cure thermale médicalisée dure 14 jours. Arrivé sur place, le curiste se plie aux formalités administratives et se rend à une visite médicale avec un médecin thermal qui lui établit un programme de soins. Un planning est ensuite organisé, et la cure peut commencer.

Une cure peut être renouvelée plusieurs années de suite, sans limite si l'état du patient l'exige. L'ARS (Administration Régionale de la Santé) rembourse une partie de la cure thermale, mais le patient fait l'avance des frais.

L'organisation de la profession

Créée en 1996, l'Association des Thermes portugais est l'homologue portugais du CNETH. Elle rassemble 38 adhérents réunis autour de 3 objectifs principaux : promouvoir



Etablissement thermal sur l'archipel des Açores (Portugal)

et faire avancer le thermalisme portugais, défendre ses intérêts, réaliser les études économiques nécessaires au développement du secteur.

Le Portugal dispose également depuis 1985 d'un établissement pédagogique "Cinagua" dédié à la formation professionnelle des acteurs du thermalisme (assistants de kinésithérapie et de balnéothérapie, agents de qualité et de sécurité, animation thermique, hôteliers...).

L'évolution du secteur

Si l'activité médicale proprement dite connaît un fléchissement relatif (environ 75 000 curistes par an), le thermalisme de bien-être connaît, depuis peu, un certain essor au

Portugal, avec l'arrivée d'une nouvelle clientèle orientée vers ces soins (25 000 curistes par an). Depuis 2004, en effet, la législation relative aux établissements thermaux est devenue plus souple : ceux-ci peuvent désormais sortir du cadre thérapeutique et proposer des soins orientés vers le bien-être (spa thermal). Ce thermalisme est par ailleurs l'un des 10 axes de développement touristique retenus par les autorités portugaises, leur objectif étant d'attirer une clientèle internationale et plus jeune.

Parallèlement, la gestion des établissements thermaux est devenue plus efficace, à travers la mise en place d'un système de gestion proche de celui des entreprises.